

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 MAI 2014**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 ET DU 24 AVRIL 2014

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Fixation à 16 du nombre de membres composant le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, huit étant élus par ses soins et huit membres étant ultérieurement nommés par arrêté du Maire.

Désignation des huit membres du conseil municipal :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Astrid LELIEVRE | - Béatrice GUILLON |
| - Christophe CARDET | - Véronique HENRY |
| - Bruno PROD'HOMME | - Françoise DAMAS |
| - Jackie GOULET | - Marie-Hélène LAMOUR |

CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR – CONSEIL DE SURVEILLANCE – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR - MODIFICATION

Désignation de Jackie GOULET pour siéger au conseil de surveillance.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLOBUS – ANNEE 2013 – RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA VILLE

Adoption du rapport annuel établi pour l'exercice 2013 au titre du mandat des élus représentant la Ville de Saumur au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Saumur Agglo Bus.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLOPROPRETE – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR - MODIFICATION

Désignation de Monsieur Jean-Michel MARCHAND afin de siéger à l'Assemblée Générale de la SPL Saumur Agglopropreté.

CIMETIERES DE SAUMUR – AUTORISATION DE REPRISE DE TERRAINS COMMUNS

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour reprendre les terrains communs sur les cimetières de la Ville de Saumur et pour les proposer pour de nouvelles inhumations.

CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DES PAYS DE LA LOIRE – REPRESENTATION DE LA VILLE - DESIGNATION

Désignation de Madame Géraldine LE COZ, adjointe en charge du personnel et de la réorganisation des services, pour figurer dans la liste de composition du conseil de discipline de recours des Pays de la Loire.

AMENAGEMENT DE LA CARRIERE MARGOT PLACE DU CHARDONNET – PARTICIPATION FINANCIERE DU COMITE EQUESTRE – CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS AVEC LA VILLE

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de fonds de concours à intervenir entre le Comité Equestre de Saumur et la Ville, portant sur le versement par le Comité Equestre d'un montant de 16 000 € au profit de la Ville en vue de la réalisation du drainage de la nouvelle carrière Margot, place du Chardonnet à Saumur.

INSTITUTION D'UN COMITE CONSULTATIF "OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS" - COMPOSITION

Institution d'un comité consultatif dénommé "Office Municipal des Sports".

Fixation de la composition comme suit :

- Elus municipaux :

- * Monsieur le Maire, président de droit ;
- * Le Conseiller Municipal délégué aux Sports et aux Affaires Equestres, vice-président ;
- * L'Adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse ;
- * L'Adjointe au Maire déléguée à la Vie Associative ;
- * La Conseillère Municipale déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse ;
- * Les élus membres de la commission Sports - Affaires Equestres – Aérodrome ;

- Membres non élus :

- * 3 représentants des sports collectifs, extérieurs et en salle ;
- * 3 représentants des sports individuels, extérieurs et en salle ;
- * 2 représentants des associations de sport scolaire et de loisirs ;
- * 1 représentant des sociétés de boules de fort ;
- * 1 représentant des sports de combat ;
- * 1 représentant des sports aquatiques ;
- * 1 représentant des sports nautiques ;
- * 1 représentant des sports aériens ;
- * 1 représentant des sports mécaniques ;
- * 1 représentant par catégorie d'utilisateurs scolaires des équipements sportifs municipaux ;
- * 1 représentant des établissements scolaires d'enseignement public du second degré ;
- * 1 représentant des établissements scolaires d'enseignement privé du second degré ;
- * Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale pour la circonscription de Saumur, ou son représentant ;
- * Monsieur le Président du Comité Equestre, ou son représentant ;
- * Monsieur le Général commandant les Ecoles Militaires de Saumur et l'Ecole de Cavalerie, ou son représentant.

Etant précisé que Monsieur le Maire procédera, par voie d'arrêté, aux nominations des membres extérieurs à l'assemblée communale en fonction des candidatures qui lui seront présentées.

INSTITUTION D'UN COMITE CONSULTATIF "ECOLES PUBLIQUES ET RESTAURATION SCOLAIRE" - COMPOSITION

Institution d'un comité consultatif dénommé "Ecoles publiques et Restauration scolaire".

Fixation de la composition comme suit :

- Elus municipaux, outre Monsieur le Maire, membre de droit ;

- * L'Adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse, président ;
- * Les élus référents siégeant au sein de chacun des conseils d'école publique ;
- * Les élus membres de la commission Education – Enfance – Jeunesse ;

- Membres non élus :

- * l'Inspecteur de l'Education Nationale pour la circonscription de Saumur, ou son représentant, accompagné le cas échéant d'un ou plusieurs des conseillers pédagogiques de la circonscription ;
- * le Médecin scolaire compétent pour la circonscription de Saumur ;
- * un représentant local de l'Union de Maine-et-Loire des Délégués Départementaux de l'Education Nationale ;
- * les directeurs des écoles publiques de la Ville de Saumur, ou un enseignant par école désigné par le directeur ;

- * un représentant local de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) ;
- * un représentant local de la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) ;
- * deux représentants par école (un titulaire, un suppléant) des parents d'élèves membres des conseils d'écoles publiques ;
- * le Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école des Hautes-Vignes, ou son représentant ;
- * un(e) diététicien(ne) désigné(e) par le Directeur du Centre Hospitalier de Saumur.

Pourraient également être invités à assister aux réunions du Comité et à y participer, en fonction de l'ordre du jour des séances et des questions abordées :

- * les agents municipaux en poste dans les écoles et les accueils de loisirs, notamment les agents référents, les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et les agents de service de restauration ;

- * un ou plusieurs représentants du ou des prestataires en charge de l'élaboration des menus et de la fabrication et de la livraison des repas servis au sein des restaurants scolaires et des accueils de loisirs municipaux.

Etant précisé que Monsieur le Maire procédera, par voie d'arrêté, à la désignation des membres extérieurs à l'assemblée communale.

LIGNE DE CHARTRES A BORDEAUX – PASSAGE A NIVEAU N°204 (PASSAGE PUBLIC POUR PIETONS) SITUE RUE DU CLOS BONNET - SUPPRESSION

Décision de demander la suppression du Passage à Niveau n°204 pour piétons située rue du Clos Bonnet.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer tout document y afférent.

SECTEUR DU CHEMIN VERT A SAUMUR – RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER – ACQUISITION D'UN LOCAL COMMERCIAL APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME THIERRY GOYET

Acquisition de Monsieur et Madame Thierry GOYET d'un local commercial meublé, libre de toute location ou occupation, constituant le lot n° 4 de la Copropriété "Centre Commercial du Chemin Vert", d'une surface de 78,60 m², situé rue du Docteur Schweitzer à Saumur, moyennant le prix net et forfaitaire de 32 000 €.

L'acte de vente en la forme administrative est établi par les services municipaux aux frais de la commune.

Pouvoirs sont donnés à :

- * Monsieur le Maire de recevoir l'acte de vente à intervenir,
- * Monsieur Claude GOUZY, Troisième Adjoint, de le signer ;

SITE DU PETIT CAPORAL A SAUMUR – RUE DE LA CHAUME – CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE LA SA BOUYGUES IMMOBILIER

Cession à la SA Bouygues Immobilier d'une parcelle d'une contenance approximative de 782 m², située 86 rue de Rouen à Saumur, moyennant le prix net et forfaitaire de 20 € le m², soit un prix total de 15 640€. La cession est assortie d'une condition particulière relative à la mise en place d'un accès (entrée/sortie) pour le magasin LIDL. L'acte de vente est établi aux frais de l'acquéreur.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire afin de signer l'acte de vente à intervenir.

BOULEVARD DES GUEDERIES A BAGNEUX – CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DES CONSORTS PILLET

Cession aux Consorts PILLET d'un terrain d'une contenance de 226 m², situé 14 boulevard des Guéderies à Bagneux, moyennant le prix net et forfaitaire de 25 € le m², soit un montant total de 5 650 €. L'acte de vente est établi aux frais des acquéreurs.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire afin de signer l'acte de vente à intervenir.

RUE DES MESANGES A SAINT-LAMBERT DES LEVEES – CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME BOUILLY LUDOVIC

Désaffectation et déclassement de l'emprise de terrain désignée ci-après.

Cession à Monsieur et Madame Ludovic BOUILLY d'une emprise de terrain d'une contenance approximative de 25 m², dépendant du domaine public communal, située rue des Mésanges à Saint-Lambert des Levées, moyennant le prix net et forfaitaire de 500 €.

Un document de modification du parcellaire cadastral est établi par un géomètre afin d'identifier la parcelle créée. L'ensemble des frais de géomètre et de notaire est pris en charge par l'acquéreur.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire afin de signer l'acte de vente à intervenir.

RUE PAUL BERT A SAUMUR – CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE MONSIEUR MICHEL RAIMBAULT

Cession à Monsieur Michel RAIMBAULT d'un terrain d'une contenance de 23 m² et situé rue Paul Bert à Saumur, moyennant le prix net et forfaitaire de 2 200 €. Elle est soumise à l'obtention par le futur acquéreur d'un certificat d'urbanisme positif.

L'acte de vente est établi aux frais de Monsieur RAIMBAULT.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire afin de signer l'acte de vente à intervenir.

RUE SAINT-NICOLAS A SAUMUR – ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A LA SOCIETE FRANÇAISE DES GALERIES CD

Acquisition de la Société Française des Galeries C.D. de deux emprises de terrain représentant une surface totale approximative de 106 m², située rue Saint-Nicolas à Saumur. L'acquisition est réalisée moyennant le prix net et forfaitaire de 5 000 €, l'ensemble des frais de géomètre et de notaire étant supporté par la Ville de Saumur.

L'acte de vente en la forme administrative est établi par les services municipaux aux frais de la commune.

Pouvoir sont donnés à :

- * Monsieur le Maire de recevoir l'acte de vente à intervenir,
- * Monsieur Claude GOUZY, Troisième Adjoint, de le signer ;

ELUS MUNICIPAUX – DETERMINATION DE L'ENVELOPPE ET REPARTITION DES INDEMNITES DE FONCTION

Approbation de la détermination de l'enveloppe et la répartition des indemnités de fonction des élus.

EXERCICE 2014 – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Attribution des subventions de l'exercice 2014 pour un montant total de 5 988, 36 € dont le détail peut être consulté auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

COMPTE DE GESTION – ANNEE 2013 - APPROBATION

Le Conseil Municipal déclare le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, sans observation ni réserve et l'approuve.

COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2013 - APPROBATION

Approbation du Compte Administratif 2013 dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	36 389 008,84	273 001,21	958 422,36	213 838,59
Dépenses réalisées	32 554 700,90	343 123,36	954 045,20	213 838,59
RESULTAT 2013	+ 5 910 405,03	- 70 122,15	+ 4 377,16	-
Restes à réaliser de recettes	7 480,00	-	-	-
Restes à réaliser de dépenses	138 351,39	-	-	-

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	18 804 741,71	7 999 290,24	196 218,24	-
Dépenses réalisées	15 842 132,10	8 270 628,07	220 893,06	217 802,26
RESULTAT 2013	+ 2 962 609,61	- 271 337,83	- 24 674,82	- 217 802,26
Restes à réaliser de recettes	698 085,00	-	-	-
Restes à réaliser de dépenses	1 430 766,74	6 548,60	22 363,86	142 881,77

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	823 796,00	94 807,07	122 259,04
Dépenses réalisées	810 621,91	116 894,06	121 273,27
RESULTAT 2013	+ 13 174,09	- 22 086,99	+ 985,77
Restes à réaliser de recettes	-	-	-
Restes à réaliser de dépenses	780,00	-	-

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	476 488,01	-	120 656,66
Dépenses réalisées	266 726,22	-	-
RESULTAT 2013	+ 209 761,79	-	+ 120 656,66
Restes à réaliser de recettes	164 394,91	-	-
Restes à réaliser de dépenses	186 264,55	-	-

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Affectation des résultats suivants, au vu des besoins de financement des sections :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE PRU	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA
Le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	+ 2 076 097,09	+ 179 134,19	+ 1 683,87
- au titre de l'exercice arrêté	+ 3 834 307,94	+ - 70 122,15	+ 4 377,16
- soit un résultat à affecter	+ 5 910 405,03	+ 109 012,04	+ 6 061,03
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	4 192 840,00	105 750,00	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	- 4 811 376,86	+ 10 575,32	+ 264 595,46
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	+ 2 962 609,61	- 271 337,83	- 24 674,82
- le solde des restes à réaliser est de :	- 732 681,74	- 6 548,60	- 22 363,86
il en résulte une affectation obligatoire minimum représentant un besoin à couvrir de :	2 581 448,99	267 311,11	Néant
le besoin de financement de la section de fonctionnement restes à réaliser compris à prélever sur les résultats antérieurs est de :	130 871,39		Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement :	+ 2 581 450,00	+ 109 010,00	Néant

	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS ET ZONES D'ACTIVITE	BUDGET ANNEXE CAMPINGS et CENTRE INTERNA- TIONAL DE SEJOUR	BUDGET DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT
le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	- 6 872,49	+ 3 312,73	+ 103 397,26
- au titre de l'exercice arrêté	0,00	+ 985,77	+ 13 174,09
- soit un déficit à couvrir	- 6 872,49		
- soit un résultat à affecter		+ 4 298,50	+ 116 571,35
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	514 980,00	Néant	30 000,00
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	+52 306,46	+ 1 105 602,09	+ 1 227 880,57
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	- 217 802,26	+ 120 656,66	+ 209 761,79
- le solde des restes à réaliser est de :	- 142 881,77	Néant	- 21 869,64
il en résulte une affectation obligatoire minimum, représentant un besoin à couvrir de :	308 377,57	Néant	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement:	Néant	Néant	Néant

	BUDGET ANNEXE AERODROME DE TERREFORT
le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :	
- au titre des exercices antérieurs	0,00
- au titre de l'exercice arrêté	- 22 086,99
- soit un déficit à couvrir	- 22 086,99
- soit un résultat à affecter	
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	Néant
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	Néant
- le solde des restes à réaliser est de :	Néant
il en résulte une affectation obligatoire minimum, représentant un besoin à couvrir de :	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement:	Néant

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS MUNICIPAUX – CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION

Création d'un poste de chargé de mission pour 3 ans renouvelable une fois.

Création d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour un animateur à temps complet pur une durée d'un an renouvelable une fois.

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 16 avril au 15 mai 2014 sous les numéros 2014/71 à 2014/76 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2014/17 du Conseil Municipal du 4 avril 2014.

Saumur, le lundi 19 mai 2014
Le Maire de la Ville de Saumur,




Jean-Michel MARCHAND

Conseil Municipal du 16 mai 2014

0

Approbation des procès verbaux des séances du Conseil Municipal des 4 et 24 avril 2014

Rapporteur : Monsieur le Maire

1

CCAS

Représentation de la Ville de Saumur

Rapporteur : Monsieur le Maire

2

**Centre Hospitalier de Saumur
Conseil de surveillance
Représentation - Modification**

Rapporteur : Monsieur le Maire

3

SPL Saumur Agglobus – Année 2013 – Rapport annuel des représentants de la Ville

Rapporteur : Monsieur Christophe CARDET



SAUMUR
agglo

**GARE
ROUTIÈRE
MULTIMODALE**

**PÔLE
BALZAC**

**SAUMUR
agglobus**

AGENCE COMMERCIALE
ET CENTRE TECHNIQUE

lundi: 14h - 18h
du mardi au vendredi: 9h - 12h et 14h - 18h
samedi: 9h - 12h
Tél: 02 41 51 11 81

4

SPL Saumur Agglopropreté Représentation - Modification

Rapporteur : Monsieur le Maire

5

Cimetières de Saumur

Autorisation de reprise de terrains communs

Rapporteur : Monsieur Jack LOYEAU



Zone de reprise
Terrains communs
Carré N



6

Conseil de discipline et de recours des Pays de Loire Représentation de la Ville de Saumur

Rapporteur : Monsieur le Maire

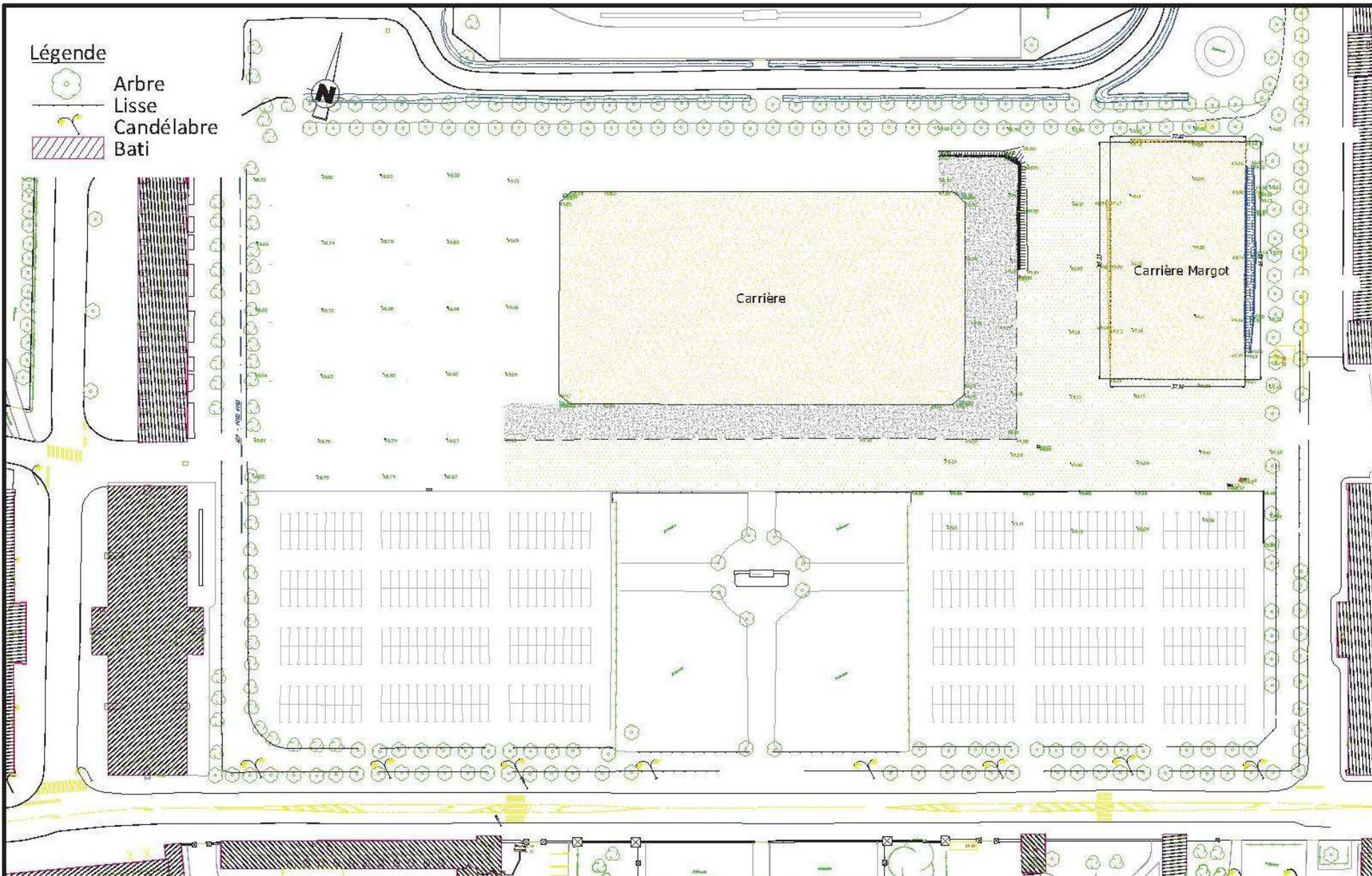
7

**Aménagement de la carrière Margot
Participation financière du Comité Équestre
Convention de fonds de concours avec la Ville**

Rapporteur : Monsieur Olivier BRAEMS

Légende

-  Arbre
-  Lisse
-  Candélabre
-  Bati



SAUMUR
airie de



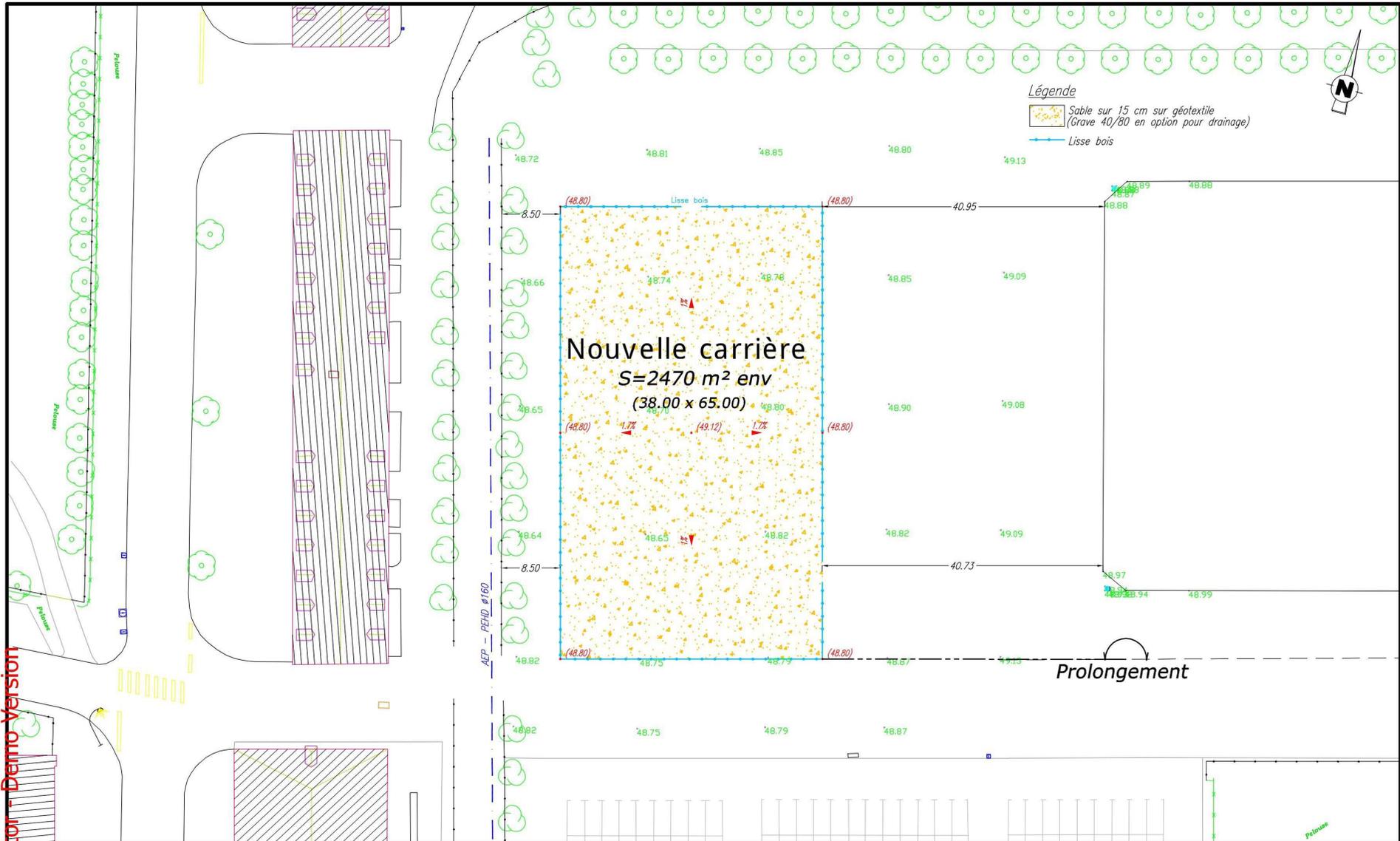
Mairie de Saumur
1 rue Mohière - CS 54006
49408 Saumur cedex

Direction des Services Techniques
Bureau d'Etudes Techniques
Voie et Paysage

**Avenue du Maréchal FOCH
Place du Chardonnet
Extension du parking
PA3-PLAN DE L'ETAT INITIAL**

Echelle :
1 / 1000

Plan établi le :
19 décembre







8

Institution d'un comité consultatif "Office Municipal des Sports" - Composition

Rapporteur : Monsieur Olivier BRAEMS

9

**Institution d'un comité consultatif
"Ecoles publiques et restauration scolaire"
Composition**

Rapporteur : Monsieur Christophe CARDET

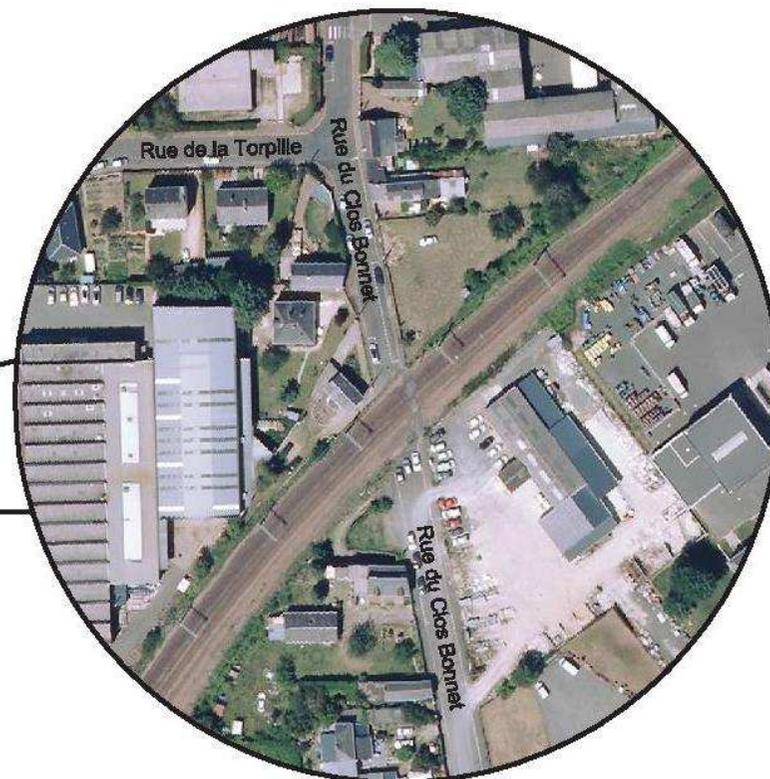
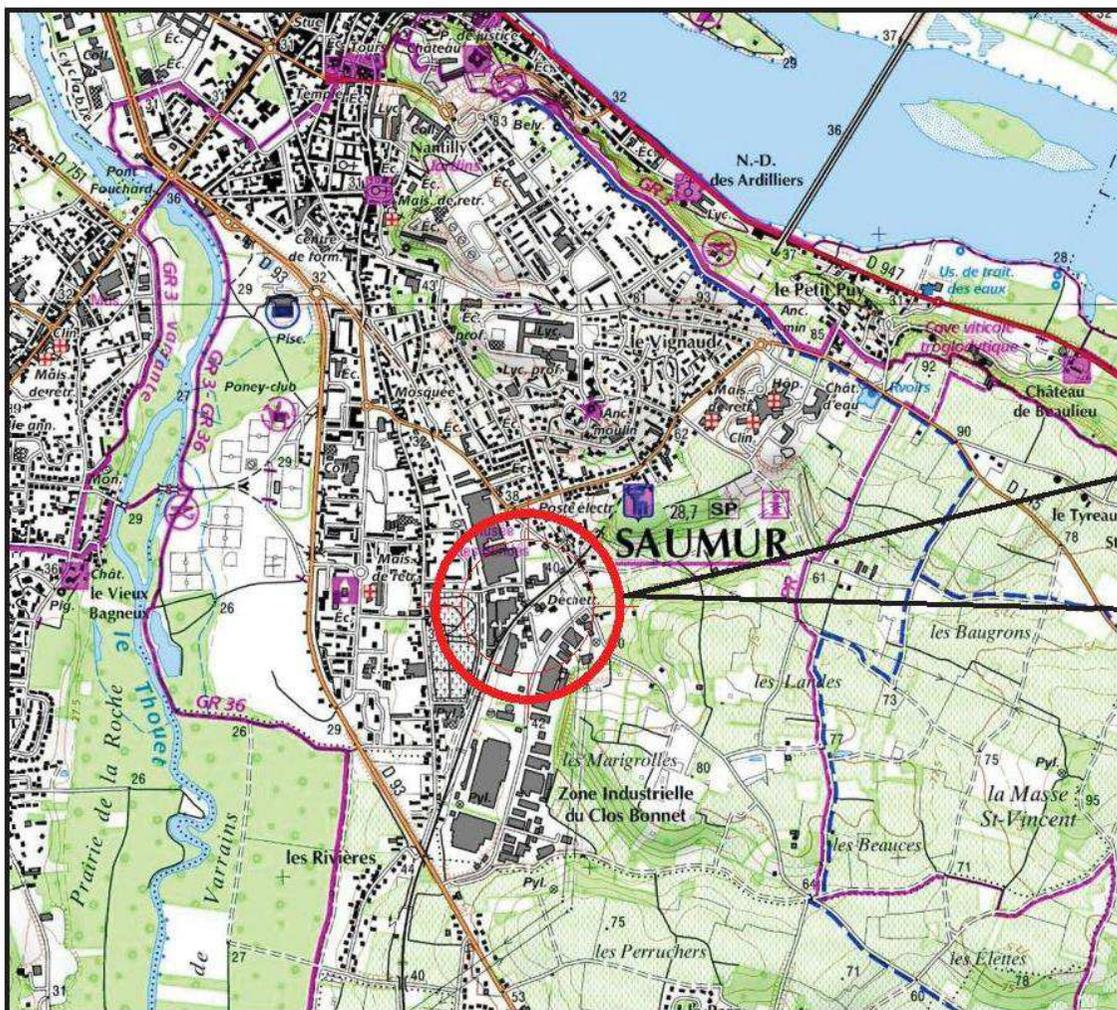
10

**Passage à niveau n°204 au Clos Bonnet
Suppression**

Rapporteur : Monsieur Bruno PROD'HOMME



LIGNE CHARTRES à BORDEAUX-Rue du Clos Bonnet-PN204





173 Rue du Clos Bonnet, Saumur, Pays de la Loire, France
Adresse approximative

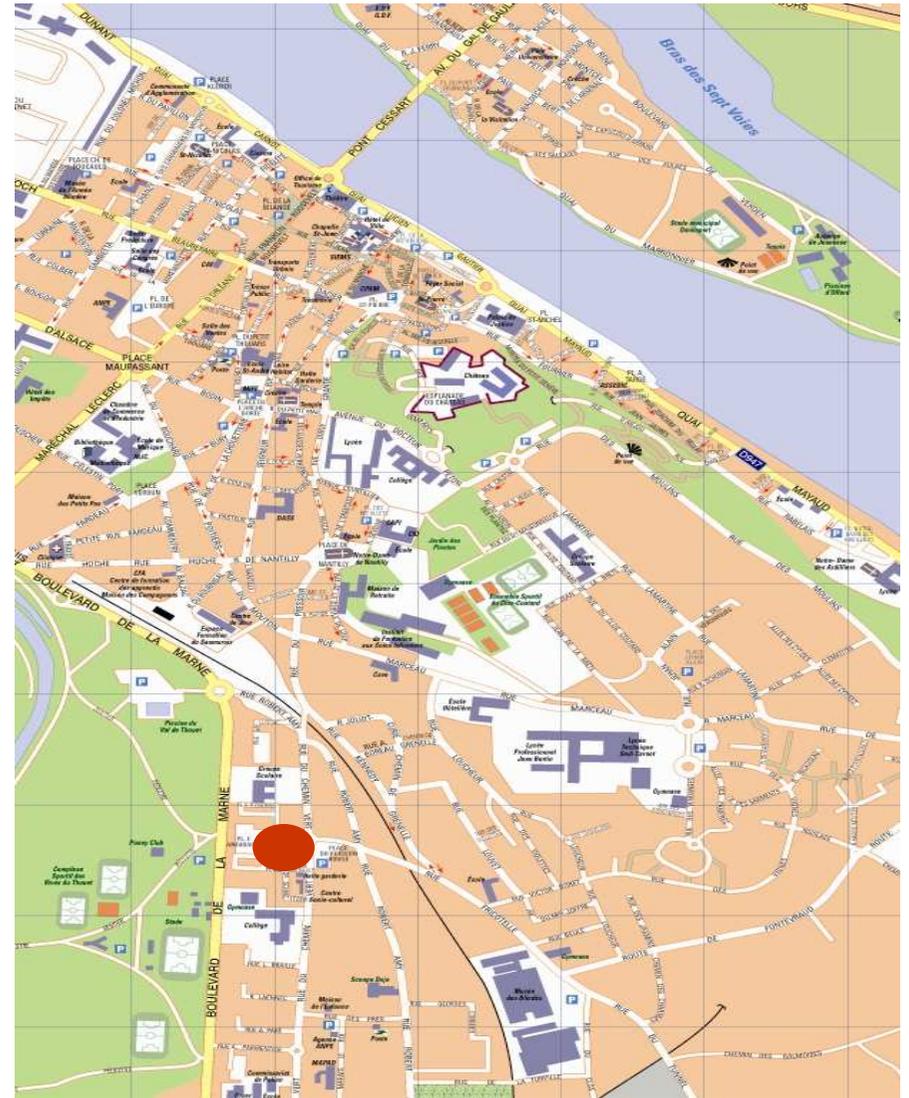
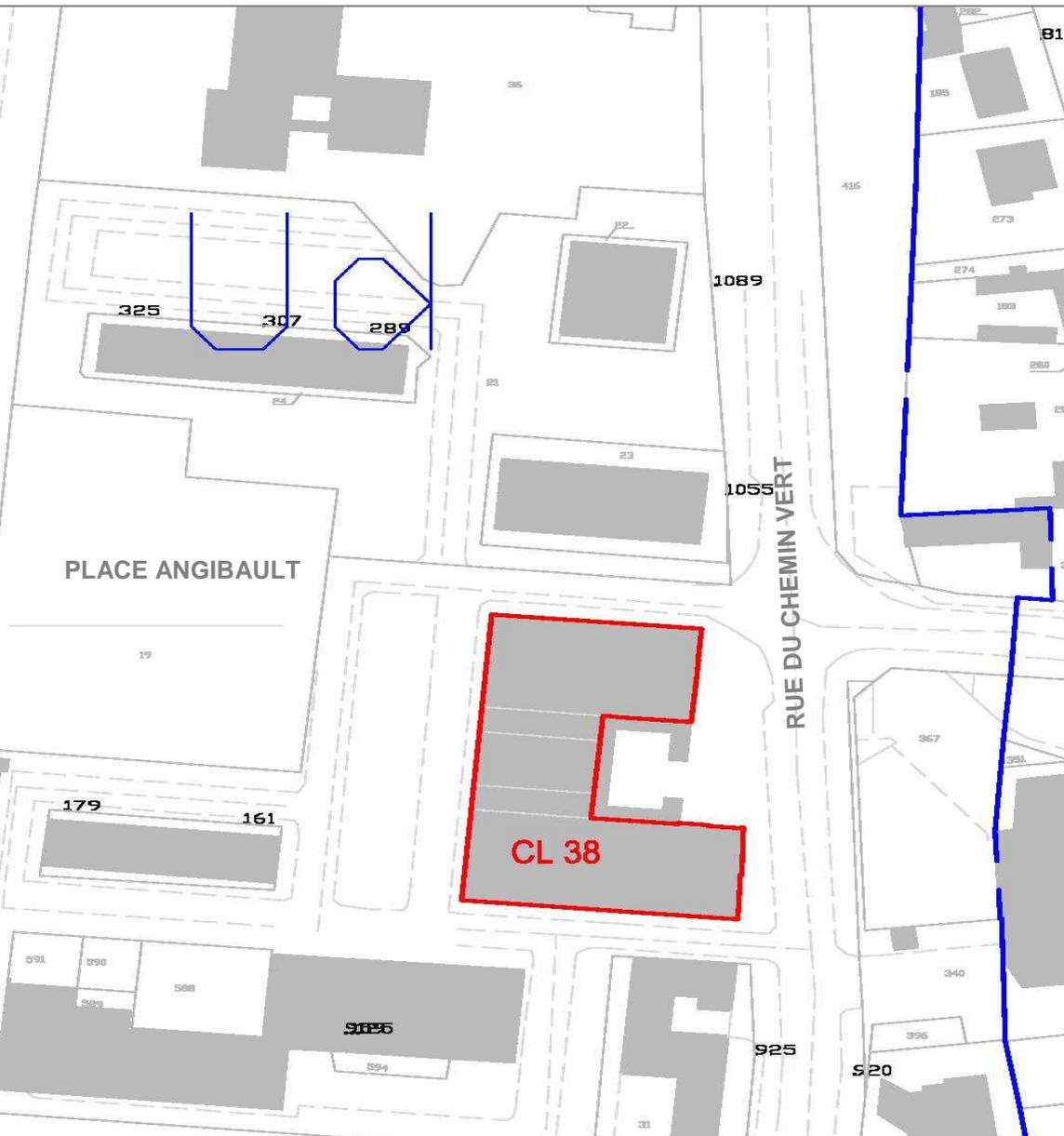


11

Secteur du Chemin Vert – Acquisition d'un local commercial appartenant à M. et Mme GOYET

Rapporteur : Monsieur Jackie GOULET

Secteur du Chemin Vert à Saumur – rue du docteur Schweitzer
Acquisition d'un local commercial appartenant à Mr et Mme Thierry Goyet





MOTO VERTE

À la bonne détente

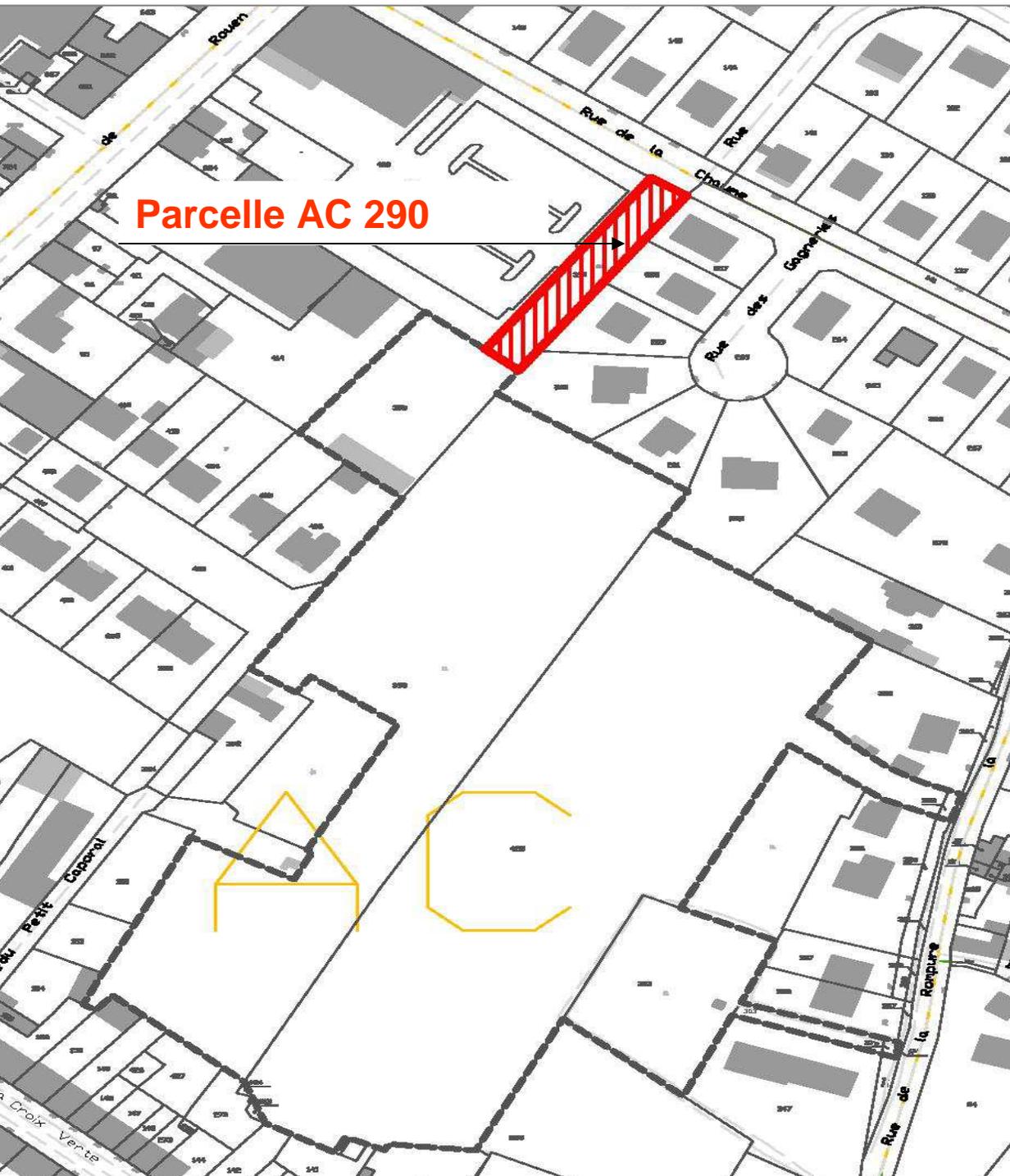
SAUF 

AK-482 CM

12

**Site du Petit Caporal à Saumur
Cession d'une parcelle au profit de la SA Bouygues
Immobilier**

Rapporteur : Madame Sophie ANGUENOT



Site du Petit Caporal à Saumur
Rue de la Chaume
Cession d'une parcelle AC 290
au profit de la SA Bouygues Immobilier





27000 TOURS

Rue de la Rompure

Le projet intègre la création

600 SALMUR

public

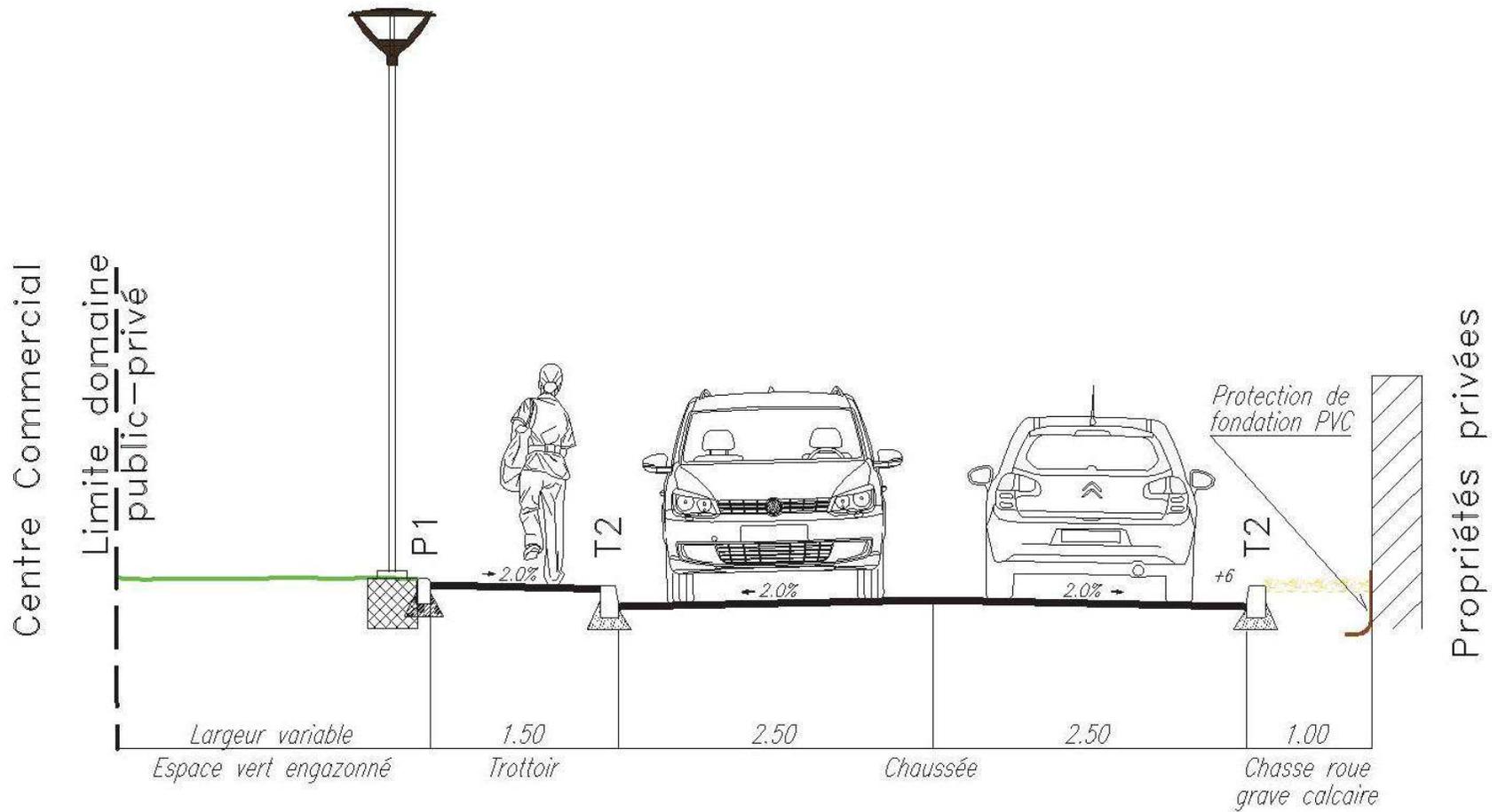
Le premier jour d'une période
 au titre de l'article R. 600-2 du Code de
 la construction, le permis de construire
 doit être notifié à l'admission en
 matière de déclaration
 préalable avec accusé de réception
 au titre de l'article R. 600-1 du Code de



Site du Petit Caporal

Voie débouchant sur la rue de la Chaume

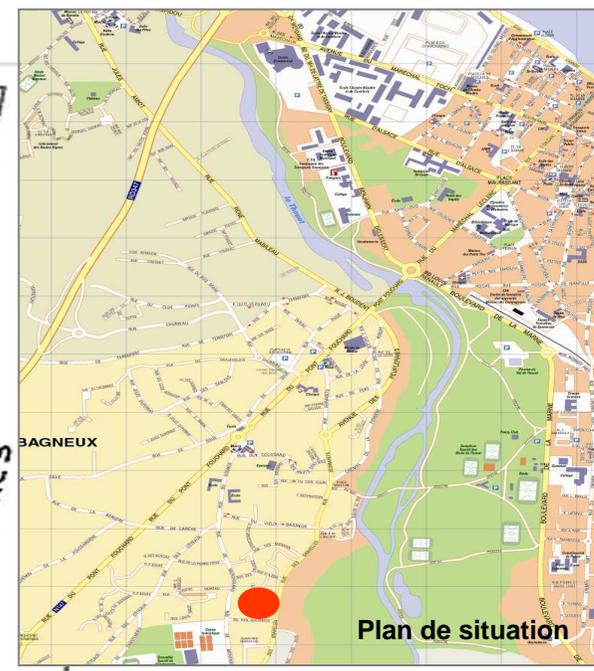
PROFIL EN TRAVERS



13

**Boulevard des Guéderies à Bagneux
Cession d'un terrain au profit des conjoints PILLET**

Rapporteur : Monsieur Noël NERON



- unité foncière
- parcelle Pillet
- emprise cédée

Boulevard des Guéderies à Bagneux
Cession d'un terrain au profit des Consorts Pillet
 Conseil Municipal du 16 mai 2014
 document Direction des Services Techniques Ville de Saumur



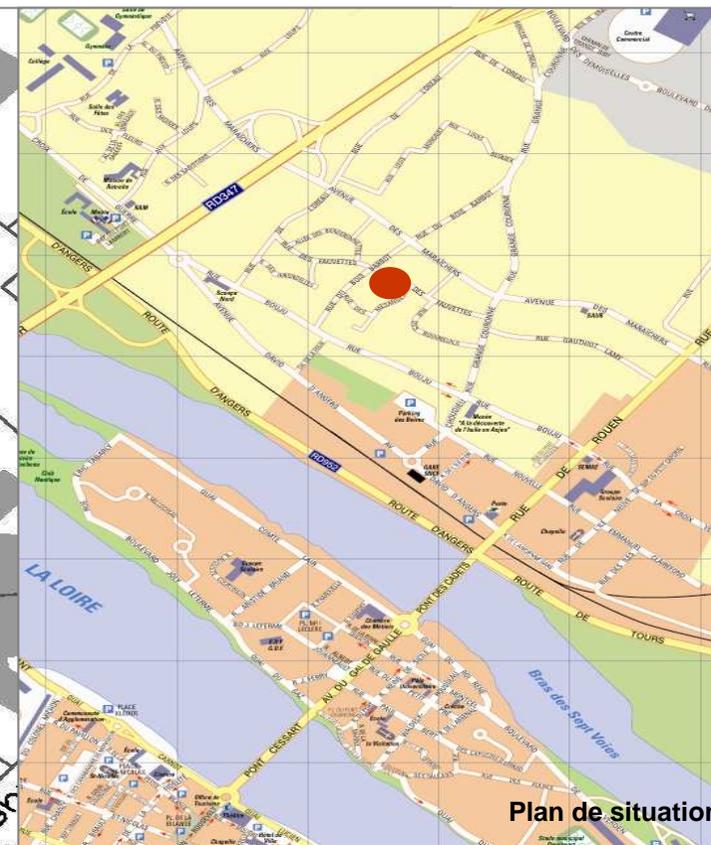
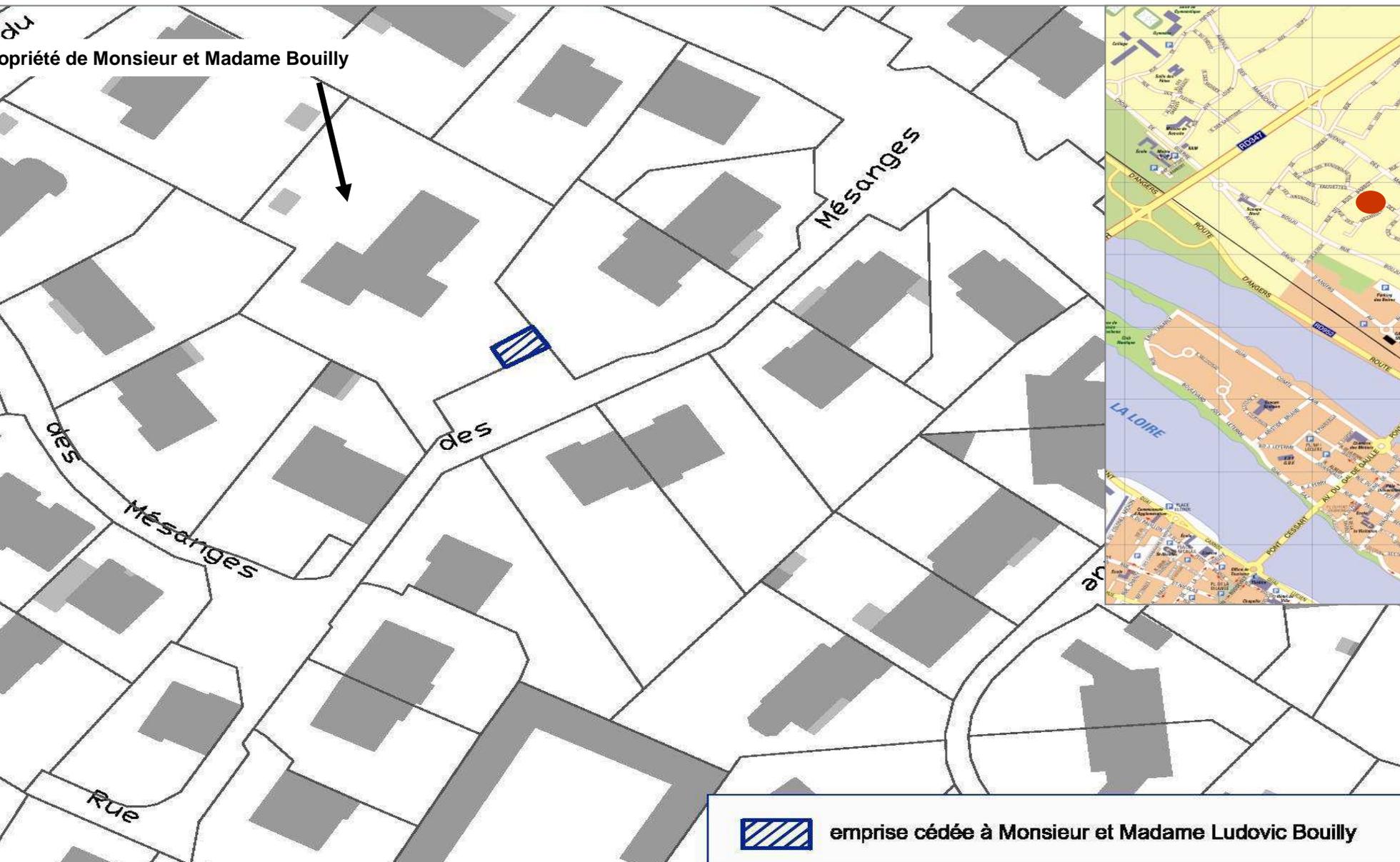


14

**Rue des Mésanges à St Lambert des Levées
Cession à M. et Mme BOUILLY**

Rapporteur : Monsieur Jack LOYEAU

Rue des Mésanges à Saint-Lambert-des-Levées
Cession d'une parcelle au profit de Monsieur et Madame Ludovic Bouilly



 **emprise cédée à Monsieur et Madame Ludovic Bouilly**



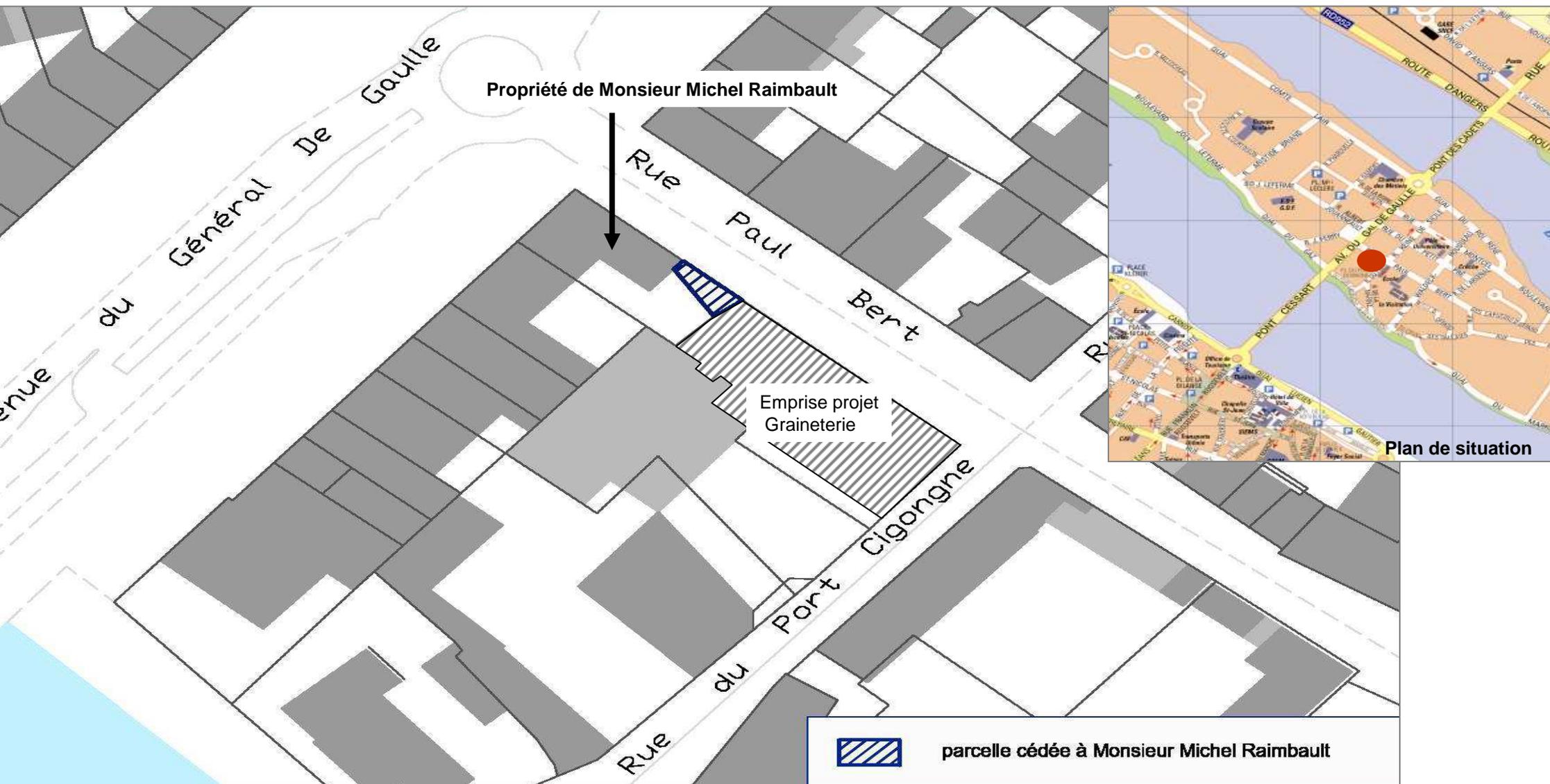


15

**Rue Paul Bert à Saumur
Cession d'une parcelle à M. RAIMBAULT Michel**

Rapporteur : Madame Sophie ANGUENOT

Rue Paul Bert à Saumur
Cession d'une parcelle au profit de Monsieur Michel Raimbault





CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC

25



16

**Rue St Nicolas – Acquisition d'un terrain appartenant à
la Société Française des Galeries CD**

Rapporteur : Madame Sophie ANGUENOT

Rue Saint-Nicolas à Saumur
Acquisition d'un terrain appartenant à la Société Française des Nouvelles Galeries CD



A et B emprises foncières à acquérir



17

Elus Municipaux – Détermination de l'enveloppe et répartition des indemnités de fonction

Rapporteur : Monsieur Claude GOUZY

18

Exercice 2014 – Attributions de subventions

Rapporteur : Monsieur Claude GOUZY

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Secteurs	Bénéficiaires	Objet	Montants attribués
Affaires Générales	Association des anciens combattants - Fédération Maginot Saumur	Subvention de fonctionnement	80,00
Relations internationales	Lycée Duplessis-Mornay	<u>Séjours linguistiques à l'étranger</u> : Toscane du 26 au 31 mai (Italie) et Cambridge du 18 au 24 mai (Angleterre)	535,80
Relations internationales	Collège Delessert	<u>Séjours linguistiques à l'étranger</u> : Brighton du 16 au 21 mars (Angleterre)	772,56
Sports	Saumur Attelage	<u>Subvention exceptionnelle</u> : Grand prix amateur d'attelage du 7 au 9 juin 2014	5 000,00
TOTAL DES ATTRIBUTIONS BUDGET PRINCIPAL			6 388,36
Affaires Générales	Association des anciens combattants - Fédération Maginot St Lambert des Levées	Rattachement avec la section saumuroise	- 80,00
Affaires Générales	Association des Fils des Morts pour la France	Association dissoute	- 50,00
Culture	Reveil Saumurois	Association en sommeil (dissolution en cours)	- 270,00
TOTAL DES ATTRIBUTIONS ANNULEES			- 400,00
TOTAL GENERAL			5 988,36

19

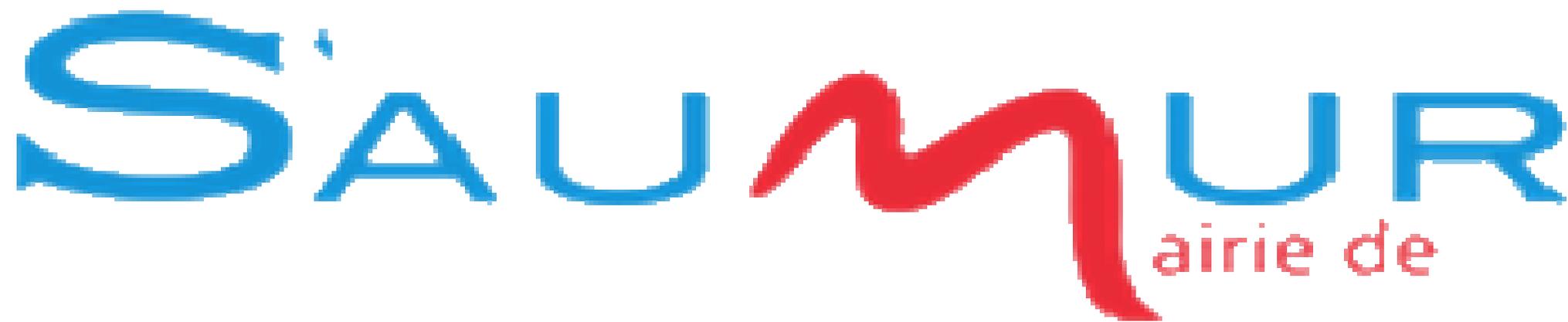
Compte de gestion – Année 2013 - Approbation

Rapporteur : Monsieur Claude GOUZY

20

Compte administratif – Année 2013
Approbation

Rapporteur : Monsieur Claude GOUZY



Compte administratif 2013



BUDGETS
PRINCIPAL – PRU – TVA

FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

	CA 2012	Budget 2013	CA 2013
RECETTES FISCALES	16 612 302	16 611 600	17 117
nt : calité (TH+FB+FNB) its de mutation e sur électricité its de stationnement	14 577 479 718 973 587 858 515 569	14 856 600 510 000 540 000 525 000	15 027 776 617 503
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 893 581	9 845 760	9 836
nt : ation Globale de Fonctionnement ation de Solidarité Urbaine mpensation exonérations fiscales ation Nationale de Péréquation	7 044 134 1 375 893 978 870 465 575	6 949 200 1 399 900 914 360 546 900	6 949 1 399 914 546

LES RECETTES

	CA 2012	Budget 2013	CA 2013
ATTRIBUTION COMPENSATION TP	3 004 159	2 688 070	2 689
FNGIR – DCRTP – FPIC	158 987	326 970	326
PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 883 659	5 742 904	5 931
nt :			
roduits des services et du domaine	2 655 399	2 539 440	2 730
participations et subventions diverses	1 729 306	1 801 904	1 786
enus des immeubles et autres	1 321 285	1 236 750	1 251
énuations de charges	177 669	164 810	162
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 414 700	27 710	56
TRAVAUX EN REGIE	249 639	285 000	284
TOTAL RECETTES DE GESTION	38 217 026	35 528 014	36 243
PRODUITS FINANCIERS	8 187	6 000	5
TOTAL RECETTES	38 225 213	35 534 014	36 249

LES DEPENSES

	CA 2012	Budget 2013	CA 2013
CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 137 002	7 185 788	6 80
t : nritures et prestations de service P Eclairage Public ôts et taxes es charges, atténuation de produits	6 176 088 733 684 189 147 38 083	6 285 558 668 000 195 450 36 780	5 93 65 18 3
CHARGES DE PERSONNEL ET INDEMNITES DES ELUS	17 500 612	17 732 290	17 72
CONTRIBUTION DE SOLIDARITE	55 396	101 107	7
SUBVENTIONS VERSEES	2 703 324	2 832 966	2 72
ht : onventions aux associations onvention pour opérations CUCS onvention d'équilibre du CCAS onvention Caisse des Ecole et autres	1 946 340 135 347 552 180 69 457	2 031 795 179 472 550 000 71 700	1 98 14 55 4

LES DEPENSES

	CA 2012	Budget 2013	CA 2013
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	1 389 940	1 406 290	1 346
nt :			
tribution Ecole de Musique	625 000	670 000	630
tribution aux écoles privées	599 971	548 000	547
tribution aux Org. Coop. Intercom.	151 156	159 190	159
res contributions	13 813	29 100	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 448 184	229 491	160
TOTAL DEPENSES DE GESTION	31 234 459	29 487 932	28 835
CHARGES FINANCIERES	1 538 899	1 715 970	1 685
TOTAL DEPENSES	32 773 358	31 203 902	30 521

Soldes Intermédiaires de Gestion

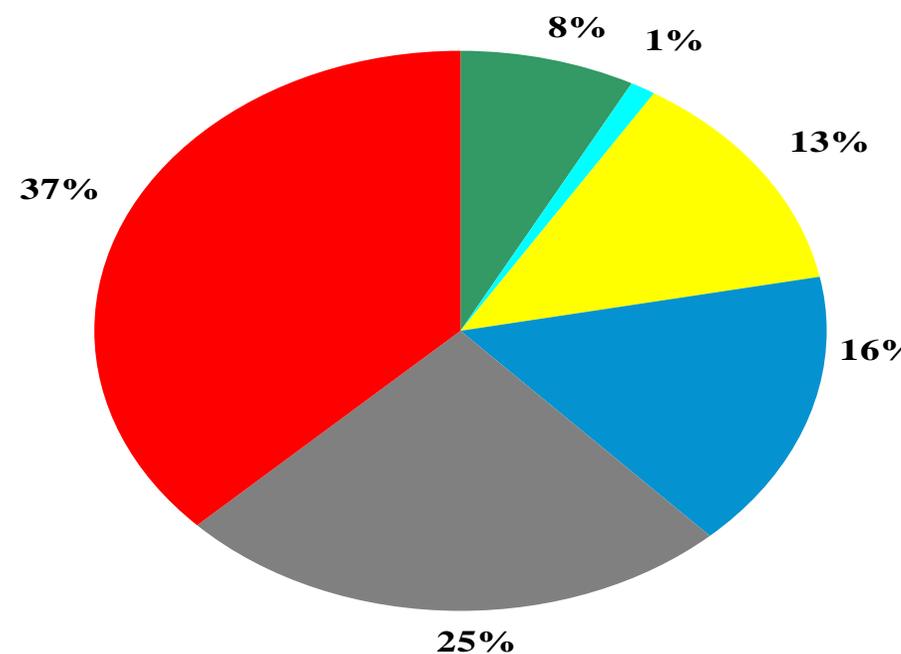
	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013
TOTAL DES RECETTES DE GESTION	32 264	34 755	34 778	36 010	38 217	36 010
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION	28 282	27 827	28 015	29 211	31 234	28 282
EXCEDENT BRUT DE GESTION	3 982	6 928	6 763	6 799	6 983	7 728
CHARGES FINANCIERES NETTES Et PROVISION POUR RISQUE FINANCIER	- 1 888	-1 617	- 1 505	- 1 426	- 1 531	- 1 531
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 094	5 311	5 258	5 373	5 452	5 452
REMBOURSEMENT-CAPITAL-EMPRUNTS	2 058	2 475	2 617	2 268	3 181	2 058
EPARGNE NETTE	+ 36	+ 2 836	+ 2 641	+ 3 105	+ 2 271	+ 2 836

BUDGETS
PRINCIPAL – PRU – TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

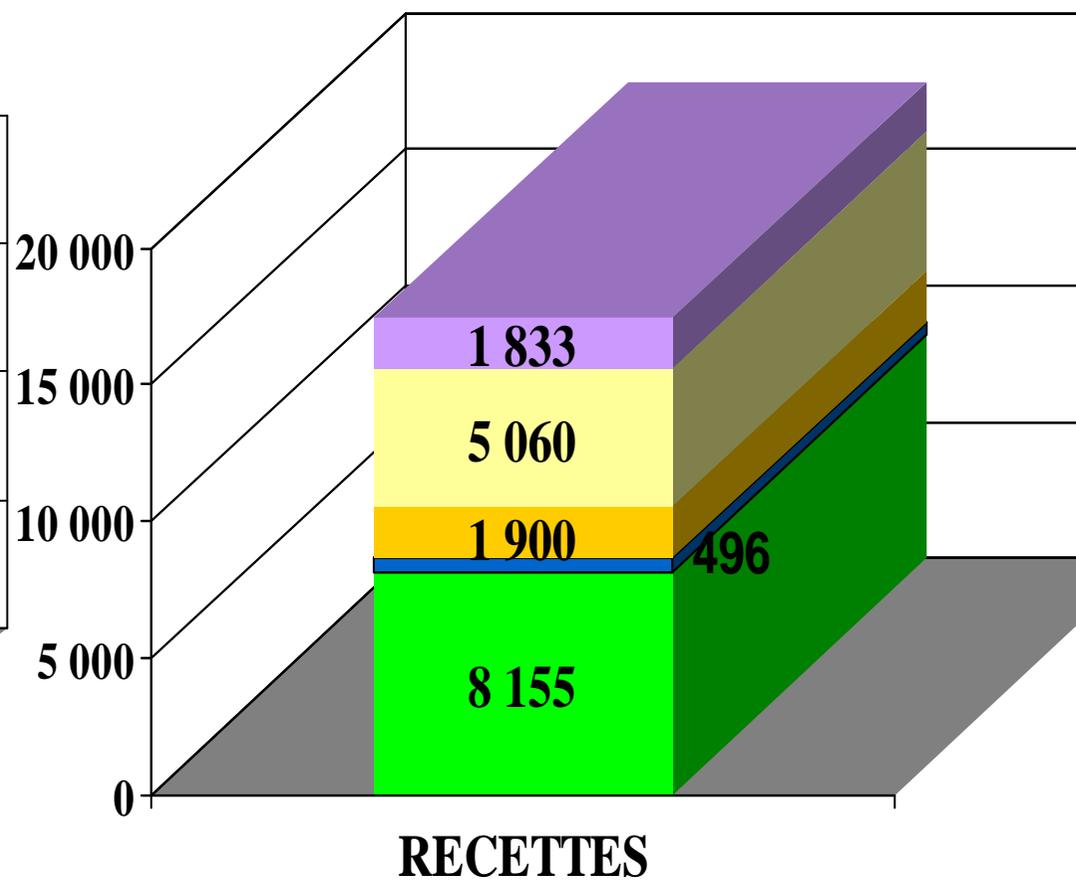
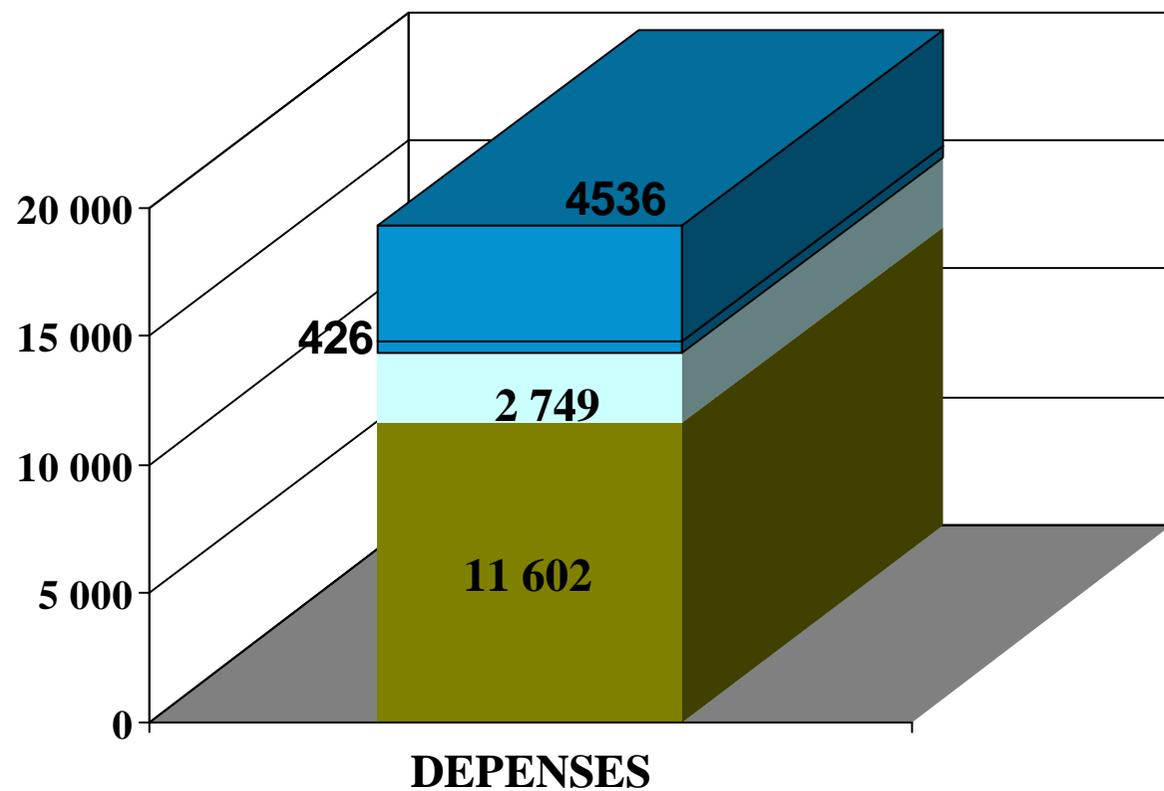
DOMAINES	MONTANTS
Administration générale	899
Sécurité, salubrité publique	145
Enseignement	1 491
Patrimoine historique	1 890
Sport – Jeunesse- Enfance	2 856
Aménagements urbains	4 321
TOTAL	11 602



INVESTISSEMENT- FINANCEMENT

- Besoin de financement antérieur
- Subv versées et transferts
- Rembt Kal
- Equipement

- Autofin
- Cessions
- Emprunt
- Subv
- FCTVA



**BUDGETS
PRINCIPAL – PRU –TVA**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Salut Global de clôture	- 887 036	+ 2 810 348	+ 2 605 364	+ 4 210 480	+ 2 366 026	+ 3 263 403
Dotations d'équipement	10 166 147	8 847 616	9 386 267	10 978 945	12 360 466	11 602 448
Dotations de dette au 31/12	42 561 106	42 146 003	41 759 926	41 360 484	40 612 824	39 827 612
Dotations de la dette	- 580 827	- 415 103	- 386 077	- 399 442	- 747 660	- 785 212

21

Compte Administratif 2013 – Décision d'affectation des résultats

Rapporteur : Monsieur Claude GOUZY

AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Excédent fin 2013
+ 6 025 480

Reports fonctionnement 2013
- 130 870

Disponible pour affectation
+ 5 894 610

Affectation à l'investissement
- 2 631 200

Disponible après affectation
+ 3 263 410

- Déficit fin 2013 = - 1 869 610
- Reports 2012/2013 = - 761 590

22

**Modification du tableau des effectifs municipaux
Création d'un poste de chargé de mission**

Rapporteur : Madame Géraldine LE COZ

Compte Rendu des Décisions du Maire

S[®] A U M U R
airie de

S[®] A U M U R
airie de